

# RISQUE AMIANTE SS3

## FORMATION INITIALE | ENCADRANT TECHNIQUE



Durée : 10 jours (70 heures)

Prix : 1690,00 € HT

### OBJECTIFS

- Connaître les moyens techniques et matériels permettant de maîtriser l'aéraulique d'un chantier.
- Être capable de définir et de faire appliquer des procédures opératoires adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers.
- Être capable de définir des procédures de contrôle en cours de chantier et de les faire appliquer.

### PARTICIPANTS

La formation est destinée aux employeurs et travailleurs qui réalisent des travaux de retrait ou d'encapsulation de matériaux contenant de l'amiante - décret du 04/05/2012.

**À noter :** Le personnel d'encadrement de chantier comprend tout travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en œuvre le plan de retrait ou de confinement, ou le mode opératoire - décret du 23/02/2012, art.2 al.6.

### Pré-requis :

- Maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Aptitude médicale au port d'équipement de protection respiratoire.

### PROGRAMME

- Caractéristiques et propriétés de l'amiante.
- Réglementation et dispositions pénales en matière d'interdiction et de prévention du risque amiante.
- Évaluation des risques.
- Produits, dispositifs et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ; identification et traitement.
- Méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiantes, procédures de contrôle de l'empoussièrément, suivi des expositions et procédures de décontamination.
- Équipements de protection collective (EPC) et équipements de protection individuelle (EPI).
- Gestion des déchets contenant de l'amiante.
- Identification et gestion des situations d'urgence et/ou anormales.

### PÉDAGOGIE

La formation est dispensée par un intervenant professionnel qualifié et compétent dans le domaine.

- Exposés théoriques, études de cas et contrôle de connaissance.
- Enseignements et exercices appuyés sur support informatique.
- Interaction avec les participants
- Mises en situation sur la plateforme pédagogique.

Participants : maximum 10.

### ÉVALUATION/VALIDATION

- La délivrance de l'attestation de compétence est effectuée à l'issue de la réussite à l'évaluation des connaissances : évaluation théorique et évaluation pratique.

**Attention :** Un premier recyclage est à effectuer dans un délai de 6 mois après la formation initiale. Un recyclage doit ensuite être effectué tous les 3 ans.

